

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 88 (2000)

**Heft:** 1440

  

**Artikel:** Suisse

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-281787>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**MONDE**

**La parité en France**

L'Assemblée nationale française a adopté en janvier un projet de loi gouvernemental sur la parité visant à accorder un accès égal aux femmes et aux hommes aux fonctions politiques. Dorénavant, les listes pour les élections municipales et régionales devront comporter autant de femmes que d'hommes. Pour les listes aux sénatoriales et aux européennes, femmes et hommes devront alterner sur les listes.

**Finlande : une femme à la présidence**

La Finlande a été au début du siècle parmi les premiers pays à donner le droit de vote aux femmes. Mais ce n'est

que maintenant qu'elle vient de se donner une présidente. Nos félicitations à Mme Tarja Halonen. Jusqu'à son élection, elle était ministre des affaires étrangères. C'est une ancienne syndicaliste, elle est mère d'une fille et vit avec un ami voisin de palier.

**SUISSE**

**Nelly Wenger, directrice générale d'Expo.02**

Femmes en Suisse souhaite de tout cœur bon courage et bonne chance à Mme Nelly Wenger, qui, nommée directrice générale et ayant déjà fait ses preuves, jouit de la confiance du comité responsable d'Expo.02.

**Les femmes et les foyers de crises**

Un colloque a réuni, le 28 janvier, autour du thème « Les femmes et les foyers de crises » des membres de la Fondation pour la paix (organisatrices de la rencontre), des scientifiques, des représentantes d'organisations féminines et des membres d'organisations internationales. Il a permis aux participantes d'exposer la nature et les expériences de la contribution spécifique des femmes dans la recherche de solutions aux conflits : elles croient aux négociations basées sur la situation concrète et s'exerçant sans pression, sans recours à une forme quelconque de force. Ce n'est pas encore habituel dans la diplomatie traditionnelle et cela pose même des

questions relatives aux structures en ce qui concerne les rencontres internationales. Si le colloque n'a pas abouti à des résultats précis, il a du moins permis aux femmes de marquer leur volonté de participer, elles aussi, à l'apaisement des crises et des conflits. La paix et la guerre les concernent autant que les hommes.

**Pétition contre la traite des femmes**

Le Centre d'information pour les femmes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (FIZ) a lancé une pétition qui sera remise le 8 mars au Conseil fédéral. Ces femmes demandent à Berne de protéger les femmes victimes de la traite, plutôt que de les criminaliser. Elles affirment que la définition de la traite



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

La **FACULTÉ DES LETTRES** ouvre une inscription pour un poste de

**MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE**

de langue et de cultures hispaniques

**CHARGE :** Il s'agit d'un poste à plein temps comprenant 6 heures hebdomadaires de cours et séminaires, au Département des langues et littératures romanes.

**TITRE EXIGÉ :** doctorat ès lettres, ou titre jugé équivalent, publications, expérience de l'enseignement universitaire.

**ENTRÉE EN FONCTION :** 1<sup>er</sup> octobre 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 mars 2000 au Décanat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, CH - 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

La **FACULTÉ DES LETTRES** ouvre une inscription pour un poste de

**PROFESSEUR ORDINAIRE**

d'histoire contemporaine au Département d'histoire générale

**CHARGE :** Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures hebdomadaires de cours et séminaires, et recherches dans le domaine de l'histoire de l'Europe continentale du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

**TITRE EXIGÉ ET CONDITIONS :** doctorat ou titre jugé équivalent. Publications, expérience de l'enseignement universitaire.

**ENTRÉE EN FONCTION :** 1<sup>er</sup> octobre 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 avril 2000 au Décanat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4 (Suisse), auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*

des femmes selon le code pénal doit être révisée (art. 196 CPS) car elle ne correspond à la réalité d'aujourd'hui.

**Pour le droit à l'avortement**

La récolte des signatures pour une nouvelle initiative demandant la libéralisation de l'avortement a abouti.

**Contre le droit à l'avortement**

L'initiative extrémiste « Pour la mère et l'enfant », qui s'oppose à l'interruption de grossesse sauf si la vie de la mère est gravement menacée, a abouti.

**BERNE**

**Contre le salaire au mérite**

La directrice du Bureau fédéral de l'égalité, Patricia Schulz, a mis en garde contre les désavantages psychologiques dont les femmes risquent de souffrir avec le système du salaire au mérite : du fait de leur éducation, de façon générale, elles manquent de confiance en elles-mêmes, de courage pour s'affirmer et mettre en valeur ce qu'elles font ou peuvent faire.

*Perle Bugnion-Secretan*

**Égalité : le Jura bernois oublié**

C'est avec la plus vive consternation que l'Union des femmes du Jura bernois (UFJB) a appris que le Jura bernois ne bénéficiait pas de la campagne de sensibilisation lancée, au début du mois de février, par les bureaux de l'égalité de Suisse romande. « Est-il nécessaire de rappeler que la région est située en Suisse romande et que sa population a le droit d'être informée au même titre que n'importe quelle autre région francophone ? », interroge à juste titre l'UFJB dans un communiqué. Pourquoi la région a-t-elle été boudée ? Par simple omission. C'est du moins ce qui est ressorti des investigations de la présidente de l'UFJB, la Tramelote Elisabeth Joly. Et c'est bien là que le bât blesse. D'autant que la région aurait pu bénéficier d'une campagne, dévisée à 320 000 fr., totalement subventionnée par la Confédération. Un coup de pouce bienvenu au regard des problèmes financiers du canton.

**Les hommes sont mieux profilés sur la scène politique**

Une étude du Bureau cantonal de l'égalité sur le profil des parlementaires bernois relève des différences frap-

pantes entre les politiques et leurs collègues masculins. La moitié des premières n'ont pas exercé de fonction dans leur parti avant d'être élues, alors que les seconds ne sont qu'un tiers dans cette situation. On note aussi des inégalités à propos des tâches effectuées au sein des formations politiques. Les femmes sont en générales chargées de travaux de secrétariat et d'expédition, autrement dit des fonctions internes et peu gratifiantes. Tandis que pour les hommes, les activités internes et externes, telle que l'organisation de manifestations, se répartissent à parts égales. Les hommes, bénéficiant très largement de tâches orientées vers l'extérieur, voient les occasions de se profiler sur la scène politique se multiplier. Ils sont aussi deux fois plus nombreux que les femmes à avoir siégé dans un exécutif local avant de tenter d'obtenir un fauteuil au sein du législatif cantonal. Enfin, l'adhésion à un parti intervient, en moyenne, chez les députés à 30 ans et chez les élues à 32 ans. Cette participation active au monde politique a, pour la plupart, largement été motivée par la figure paternelle, très engagée politiquement. L'environnement social et les ami-e-s, ont également motivé les parle-

mentaires à s'impliquer davantage. Cités en troisième position, la mère ainsi que les enseignant-e-s.

*Nicole Hager Oeuwray*

**SAINT-GALL**

**Élections**

Aux élections du Grand Conseil de Saint-Gall, le 6 février, les femmes ont perdu 7 de leurs sièges; elles n'en représentent plus que 19,4 %. Cette diminution est à l'inverse de la progression de l'UDC, qui s'est faite au détriment du Parti Démocrate Chrétien et du Parti Radical.

**ZURICH**

**Condamnation d'un proxénète**

Le Tribunal fédéral a condamné comme proxénète le propriétaire d'un « service d'accompagnement » qui possédait des logements à Zurich et Aarau et y maintenait des femmes à disposition vingt-quatre heures sur vingt-quatre, au point qu'elles se sentaient « emprisonnées ».

*(pbs)*

**Femmes**  
EN SUISSE



**Vous pouvez acheter ou commander Femmes en Suisse dans les librairies suivantes**

**Berne**  
Prétexte  
Rue Haller 11  
2501 Bienne  
Tél. 032 / 322 69 14

**Kiosque**  
Marie-Claude Meyer  
Place du Marché 1  
2610 Saint-Imier  
Tél. 032 / 941 24 35

**Genève**  
L'Inédite  
Rue Saint-Joseph 15  
1227 Carouge  
Tél. 022 / 343 22 33

**Librairie du Boulevard**  
Rue de Carouge 34  
1205 Genève  
Tél. 022 / 328 70 54

**Jura**  
La Vouivre  
Rue de la Gruère 6  
2776 Saignelégier  
Tél. 032 / 951 18 30

**Neuchâtel**  
Soleil d'Encre sa  
Rue de l'Industrie 1  
2114 Fleurier  
Tél. 032 / 861 13 24

**La Méridienne**  
Rue du Marché 6  
2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 / 928 01 36

**Valais**  
La Liseuse  
Rue de Dent-Blanche 10  
1950 Sion  
Tél. 027 / 323 49 27

**Vaud**  
Librairie Basta !  
Rue du Petit-Rocher 4  
1000 Lausanne 9  
Tél. 021 / 625 52 34

**Librairie des Écrivains**  
Rue Grand-St-Jean 5  
1003 Lausanne  
Tél. 021 / 323 08 59